



Contexte et enjeux

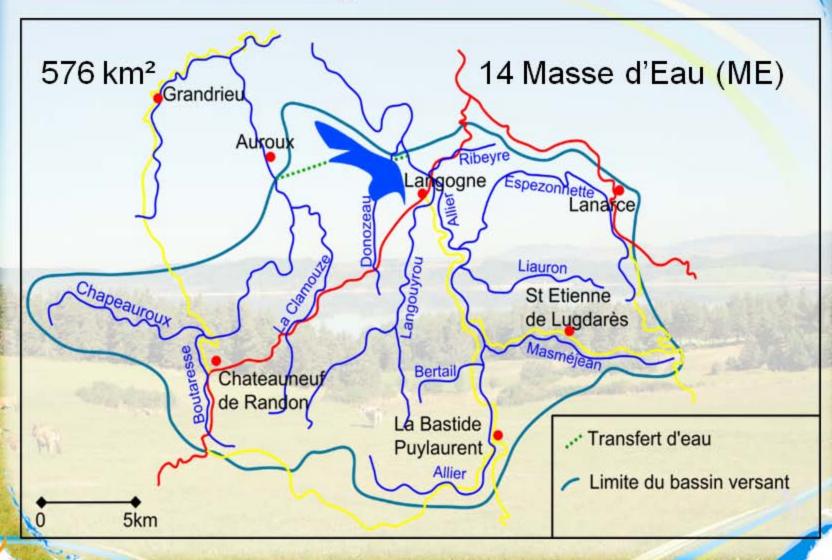


Contenu de l'avenant et compatibilité avec le SAGE

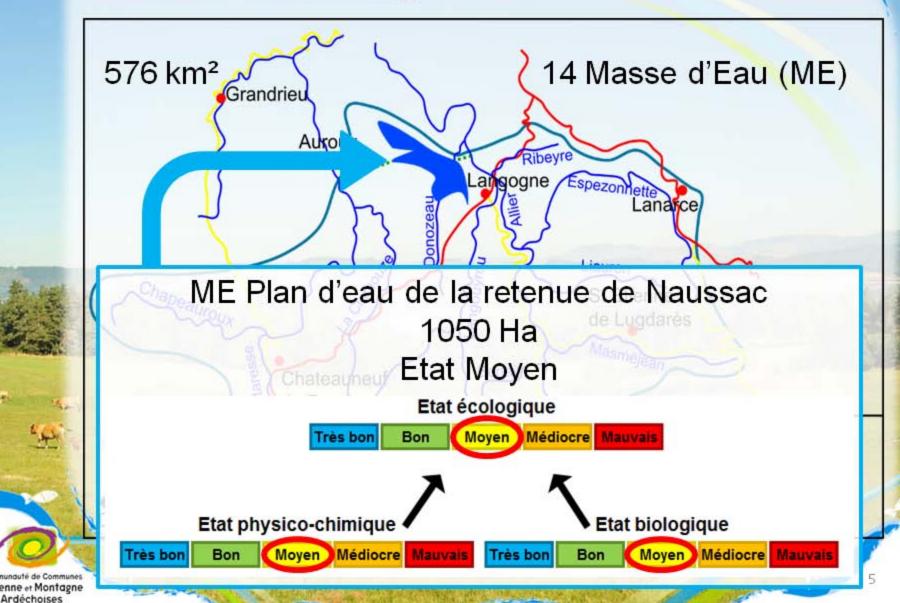
- Volet agricole
- Volet milieux

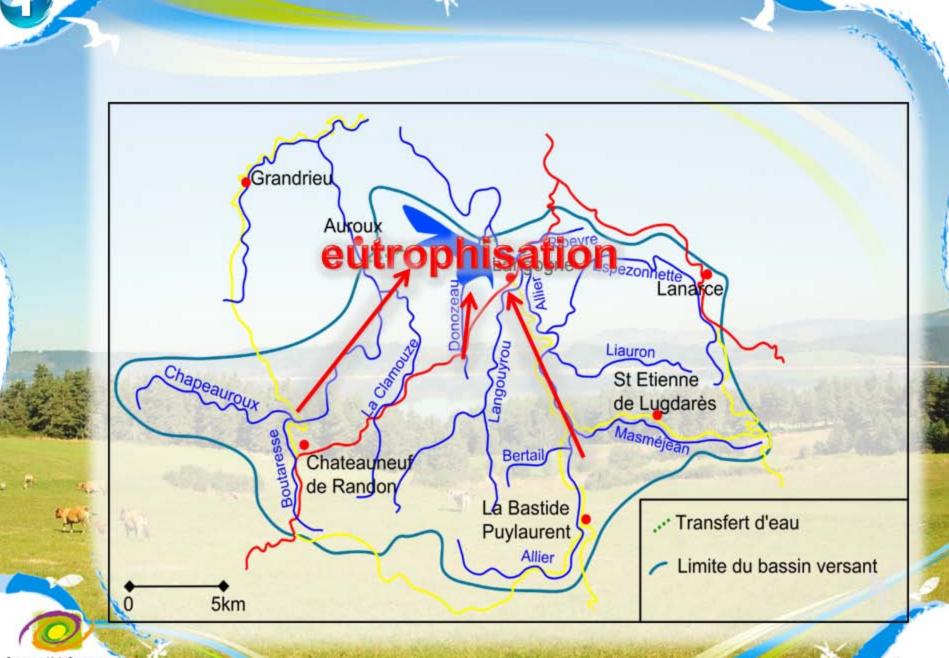


Contrat signé en Octobre 2012

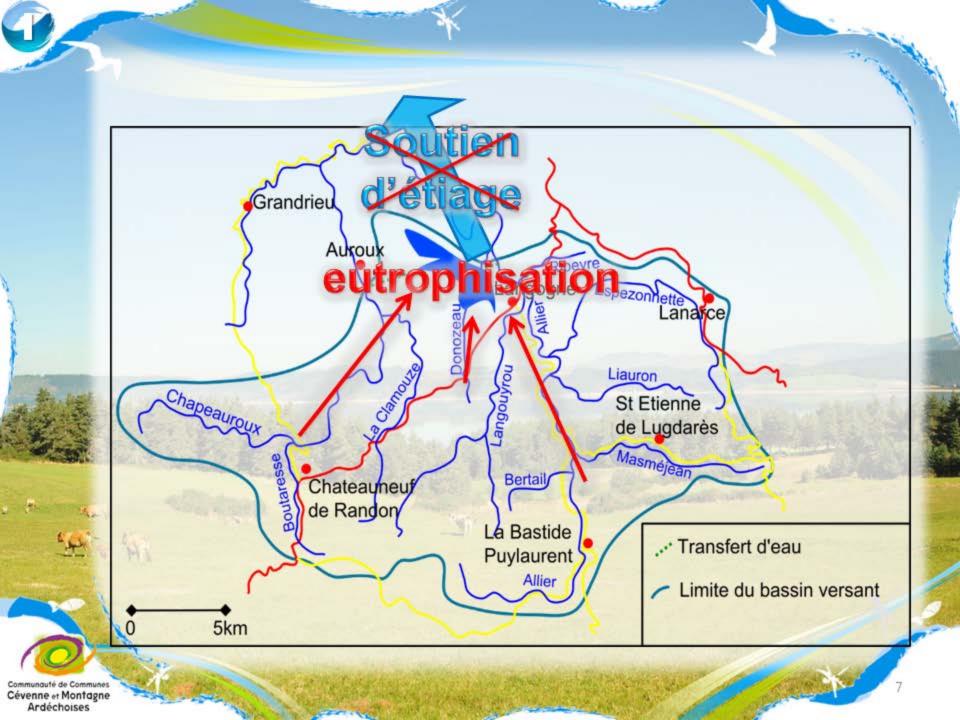


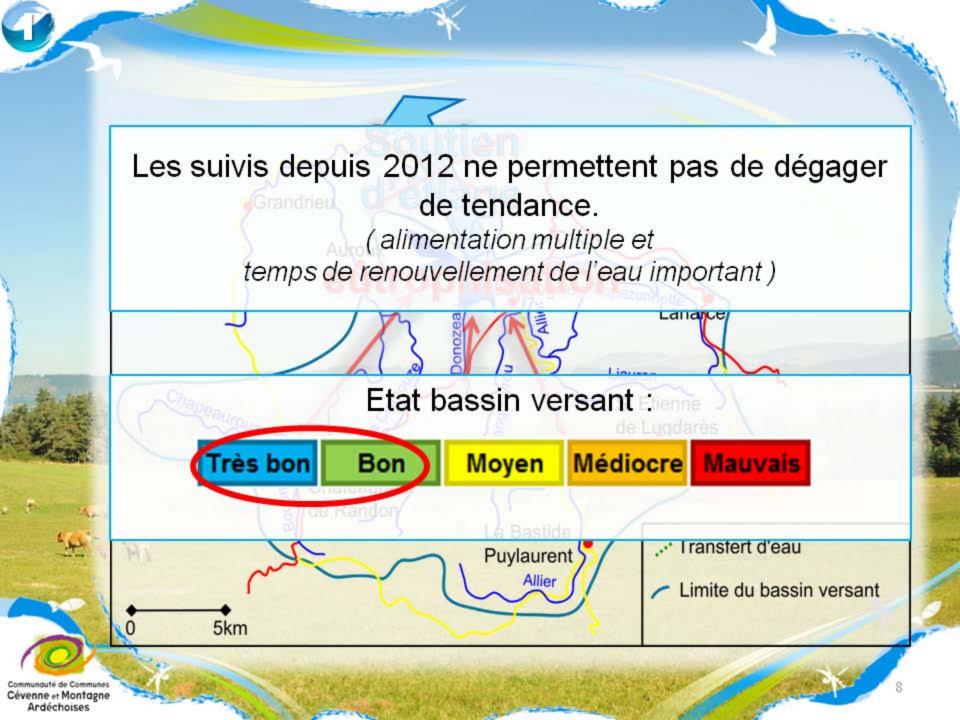
Contrat signé en Octobre 2012





Cévenne et Montagne Ardéchoises





Structure porteuse du contrat :



Cévenne et Montagne Ardéchoises

Maitrise d'ouvrage déléguée pour les 4 communautés de communes du bassin versant Coordination des actions réalisées par les 8 maitres d'ouvrage :

- Chambre d'Agriculture de l'Ardèche
- Chambre d'agriculture de la Lozère
- Syndicat des eaux de la Clamouse
- Groupement de défense sanitaire de l'Ardèche
- ASTAF de la Lozère
- COPAGE de la Lozère
- Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques de la Lozère
- Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques de l'Ardèche





Contrat arrivé à mi-parcours durant l'année 2014. Nécessité de réaliser un avenant.

Validation du contenu de l'avenant par le comité de pilotage le 13 novembre 2014.

l'eau, afin de renforcer l'articulation entre les SAGE et les contrats territoriaux, un avis motivé est demandé aux CLE (ou à défaut au bureau de la CLE, lorsque celle-ci ne peut se réunir à une date compatible avec le calendrier de validation du contrat) sur les projets du contrat.









Disposition B31: Diagnostic individuel d'exploitation

- sur 2 jours
- approche globale de l'exploitation
- focus sur la fertilisation et la gestion des effluents
- mise en place de piste d'action
- proposition d'analyse de sol
- accompagnement des agriculteurs souhaitant contractualiser des MAEC

Coût de l'action	Coût de l'action 2015		Total
CA 07	23 600 €	8 000 €	31 600 €
CA 48	70 000 €	24 500 €	94 500 €
Total	93 600 €	32 500 €	126 100 €







Disposition B31: Diagnostic individuel d'exploitation

Disposition B32: Suivi individuel d'exploitation

Lors des diagnostics, une préconisation de suivi pourra être proposée à l'agriculteur.

Permettra de <u>faire le point sur la réussite ou non des changements</u> <u>de pratiques</u> l'année suivant le diagnostic.

(sur une demi journée)

Coût de l'action	2015	2016	Total
CA 07	0€	4 800 €	4 800 €
CA 48	0€	5 250 €	5 250 €
Total	0€	10 050 €	10 050 €



Volet agricole

Disposition B31: Diagnostic individuel d'exploitation

Disposition B32: Suivi individuel d'exploitation

Disposition C21: Bassin versant du Mas d'Armand

Plan d'eau « Mas d'Armand » est la partie de la retenue de Naussac la plus impactée par le phénomène d'eutrophisation.

La Chambre d'Agriculture réalisera un état des lieux des pratiques des agriculteurs du bassin versant et identifiera avec eux des marges de progrès (fertilisation, aménagement, ...) + rendu étude.

Coût de l'action	ût de l'action 2015		Total	
CA 48	2 100 €	2 100 €	4 200 €	







Disposition B31: Diagnostic individuel d'exploitation

Disposition B32: Suivi individuel d'exploitation

Disposition C21: Bassin versant du Mas d'Armand

SAGE

Haut-Allier Objectif 2 : poursuivre les efforts d'amélioration de la qualité des eaux superficielles et souterraines

- ➤ 2.1 : améliorer la connaissance sur la qualité des ressources en eau et les pollutions
 - 2.1.3 : améliorer les connaissances sur les pollutions
- ➤ 2.4 : favoriser les pratiques agricoles plus respectueuses des milieux aquatiques
 - 2.4.1 : réduire les intrants agricoles et limiter les risques de transfert
 - 2.4.2 : améliorer la conduite du bétail et la gestion des effluents d'élevage

Les actions proposées dans ces 3 dispositions semblent cohérentes avec le projet de SAGE.







Volet principalement composé d'étude à la signature du contrat.

6 maîtres d'ouvrage engagés:

- 2 études sur les sous bassins versants de la Boutaresse (Lozère) et l'Espezonnette (Ardèche), portées par les 2 fédérations de pêche et de protection des milieux aquatiques
- Etude générale de la morphologie et des berges sur tout le bassin versant, portée par le CdC Cévenne et Montagnes Ardéchoises





Volet principalement composé d'étude à la signature du contrat.

6 maîtres d'ouvrage engagés :

- Amélioration de la connaissance de la biodiversité des cours d'eau du bassin versant, portée par les 2 FDAAPPMA.
- Actions sur l'abreuvement des animaux et la mise en place de bande tampon, portées par l'ASTAF48 et le GDS07.







<u>Disposition C31 : Travaux en berge et morphologie sur</u> <u>l'ensemble du bassin versant</u>

Objectif: Préservation de la qualité de la ressource en eau et prévention du risque inondation

Fait suite à l'étude (2014) des berges et de la morphologie de l'Allier, du Chapeauroux et de leurs principaux affluents (72km).

- Traitement d'une station de Renouée à proximité des berges du lac (Naussac)
- Travaux de démonstration sur l'axe Allier : restauration de berge et de ripisylve (Langogne et Luc)
- Suppression d'enrochement, restauration de ripisylve et suppression d'encombres (axe Allier et axe Chapeauroux)

Coût de l'action	2015	2016	Total
CdC CMA	12 000 €	30 000 €	42 000 €

(CdC CMA : Communauté de Communes Cévenne et Montagne Ardéchoises)







<u>Disposition C31 : Travaux en berge et morphologie sur</u> <u>l'ensemble du bassin versant</u>

SAGE Haut-Allier

aut-Allier Objectif général 4 : optimiser les fonctionnalités des écosystèmes aquatiques en faveur de la biodiversité

- ▶4.2 : garantir la qualité des milieux rivulaires et aquatiques
 - 4.2.2 : poursuivre les opérations de restauration et d'entretien des cours d'eau
- ➤ 4.5 : mesurer la menace que représentent les espèces exotiques envahissantes et adapter leur gestion au degré de contamination du bassin versant
 - 4.5.1 : diagnostiquer et analyser périodiquement l'évolution des espèces exotiques envahissantes et agir en cas de besoin

Objectif général 5 : Maintenir la culture du risque de crue

- ➤5.2 : limiter le risque et la vulnérabilité
 - 5.2.3 : réduire l'aléa et limiter les enjeux en zones inondables

Les actions proposées semblent cohérentes avec le projet de SAGE.







<u>Disposition C41 : Aménagement bio-génique et continuité du bassin versant de l'Espezonnette</u>

Objectif: Préservation de la ressource en eau (continuité écologique et diversité du milieu)

- Aménagement des berges : génie végétale sur les berges, pose de blocs dans le lit, travaux d'entretien et implantation de la ripisylve, animation par prise de contact avec les riverains, ...
- Continuité écologique: aménagement d'un pont busé situé sur le Brugeas. La buse sera équipée de ralentisseurs et la ligne d'eau à l'aval sera surélevée pour permettre la circulation des espèces cibles. Un suivi piscicole est prévu pour cette intervention.

Coût de l'action	2015	2016	Total
FDAAPPMA 07	13 414 €	20 038 €	33 452 €



21

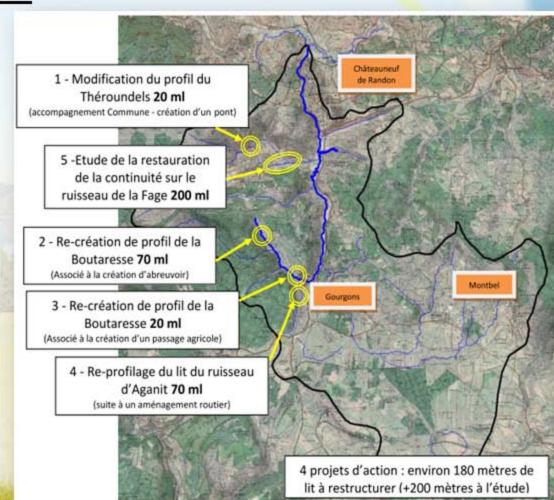




<u>Disposition C51 : Action de renaturation du sous bassin</u> <u>versant de la Boutaresse</u>

Objectif: Reconquête du potentiel épurateur des cours d'eau et limitation des perturbations

Coût de l'action	FDAAPPMA
2015	21 760 €
2016	3 300 €
Total	25 060 €



Cévenne et Montagne Ardéchoises



Volet milieux

<u>Disposition C41 : Aménagement bio-génique et continuité du bassin versant de l'Espezonnette</u>

<u>Disposition C51 : Action de renaturation du sous bassin</u> <u>versant de la Boutaresse</u>

SAGE

aut-Allier Objectif général 4 : optimiser les fonctionnalités des écosystèmes aquatiques en faveur de la biodiversité

- 4.2 : garantir la qualité des milieux rivulaires et aquatiques
 - 4.2.2 : poursuivre les opérations de restauration et d'entretien des cours d'eau
- ➤ 4.1 : inciter à la préservation et/ou restauration de la continuité écologique
 - 4.1.1 mettre en œuvre un plan d'action de la continuité écologique

Les actions proposées par ces 2 dispositions semblent cohérentes avec le projet de SAGE.







<u>Disposition C52 : Amélioration piste Laubert du sous bassin versant de la Boutaresse</u>

Objectif: reconquête du potentiel épurateur des cours d'eau et limitation des perturbations

2 pistes

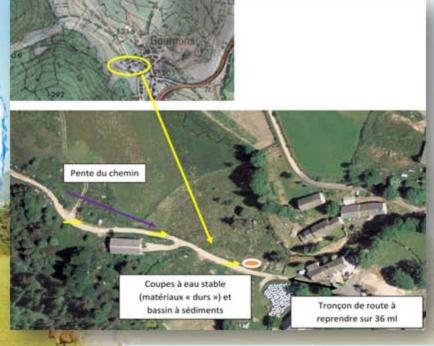
Pistes soumises à de forts ruissellements et au départ de matériaux fins vers la Boutaresse.

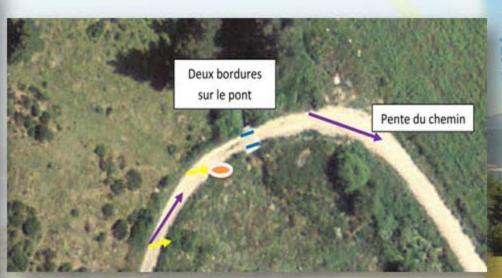
- mise en place de pièges à sédiments alimentés par des coupes à eau
- réaménagement des pistes et d'un pont (mise en place d'un petit parapet pour empêcher le départ de sédiments directement au ruisseau)





<u>Disposition C52 : Amélioration piste Laubert du sous bassin</u> <u>versant de la Boutaresse</u>





Coût de l'action 2015		2016	Total	
Mairie Laubert	3 500 €	3 500 €	7 000 €	





<u>Disposition C52 : Amélioration piste Laubert du sous bassin versant de la Boutaresse</u>

SAGE

<u>out-Allier</u> Objectif général 4 : optimiser les fonctionnalités des <u>écosystèmes aquatiques en faveur de la biodiversité</u>

- ➤ 4.2 : garantir la qualité des milieux rivulaires et aquatiques
 - 4.2.1: limiter l'ensablement

Les actions proposées semblent cohérentes avec le projet de SAGE.







Objectif: reconquête du potentiel épurateur des cours d'eau et limitation des perturbations

2 pistes

Pistes soumises à de forts ruissellements et au départ de matériaux fins vers la Boutaresse.

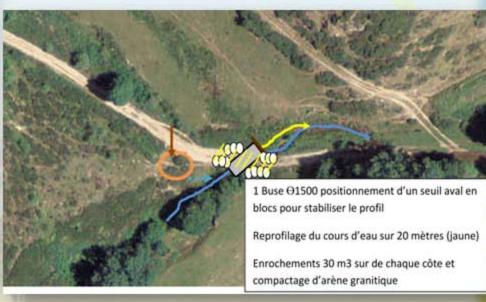
- mise en place de pièges à sédiments alimentés par des coupes à eau
- aménagement de buses enterrées pour les franchissements actuellement réalisés par des passages à gué











Coût de l'action 2015		2016	Total	
Mairie Arzenc	7 500 €	15 500 €	23 000 €	





Objectif général 4 : optimiser les fonctionnalités des écosystèmes aquatiques en faveur de la biodiversité

- ▶ 4.2 : garantir la qualité des milieux rivulaires et aquatiques
 - 4.2.1: limiter l'ensablement
- → 4.1 : inciter à la préservation et/ou restauration de la continuité écologique

Règle 1 du règlement :

- « La création d'un nouvel ouvrage de franchissement d'un cours d'eau à la date de publication de l'arrêté inter-préfectoral approuvant le SAGE du Haut-Allier ne peut être acceptée que si les prescriptions suivantes sont respectées de manière cumulative :
- L'ouvrage ne conduit pas à une suppression du fond du lit mineur du cours d'eau,
- L'ouvrage ne conduit pas à une réduction de la largeur du fond du lit mineur du cours d'eau,
- L'ouvrage ne crée aucune chute artificielle,
- Pour un débit inférieur ou égal au module du cours d'eau au droit de l'aménagement, la vitesse d'écoulement de l'eau dans l'ouvrage n'excède pas 1 m/s. »







<u>Disposition C61 : Mettre en œuvre une gestion conservatoire</u> <u>de la tourbière de la Tuilière</u>

- ✓ Amélioration des connaissances: fonctionnement hydrologique, diagnostic de la boulaie à sphaignes, identification d'actions de restauration et/ou adaptations des pratiques, étude des oiseaux nicheurs en migration et hivernants
- **Communication et sensibilisation**: formation d'un AMM du Plagnal, panneaux d'information, dépliant de sensibilisation
- ✓ Animation de la démarche : concertation entre les acteurs, suivi des actions

Coût de l'action	2015	2016	Total
CEN RA	22 130 €	10 670 €	32 800 €

(CEN RA : Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône Alpes)







Disposition C61 : Mettre en œuvre une gestion conservatoire de la tourbière de la Tuilière

Disposition C63: Mission zones humides - diagnostic

La FRAPNA se propose de réaliser sur la partie ardéchoise du bassin de Naussac 8 diagnostics ZH donnant lieu à la rédaction de 8 plans de gestion simplifiés : échanges avec l'exploitant volontaire, visite des zones humides, analyse et élaboration des propositions d'objectifs et d'actions, échanges avec l'exploitant puis transmission du plan de gestion à l'exploitant.

Coût de l'action	2015	2016	Total
FRAPNA 07	12 560 €	0€	12 560 €







Disposition C61 : Mettre en œuvre une gestion conservatoire de la tourbière de la Tuilière

Disposition C63: Mission zones humides – diagnostic

<u>Disposition C62: Mission zones humides – conseil, communication et sensibilisation</u>

- ✓ Communication et sensibilisation aux zones humides: journée d'échanges techniques ouvertes à tous les gestionnaires de ZH du bassin, production d'un document retraçant les réalisations 2015 et 2016

Coût de l'action 2015		2016	Total	
CEN RA	5 000 €	2 440 €	7 440 €	









<u>Disposition C61 : Mettre en œuvre une gestion conservatoire</u> <u>de la tourbière de la Tuilière</u>

Disposition C63: Mission zones humides – diagnostic

<u>Disposition C62 : Mission zones humides – conseil, communication et sensibilisation</u>

SAGE

<u>Objectif général 4 : optimiser les fonctionnalités des écosystèmes aquatiques en faveur de la biodiversité</u>

- 4.3 : préserver les zones humides et maintenir la biodiversité
 - 4.3.2 : protéger les zones humides dans les documents d'urbanisme et favoriser leur intégration dans les projets
 - 4.3.3 : engager des opérations de restauration/gestion des zones humides

Les actions proposées dans ces 3 dispositions semblent cohérentes avec le projet de SAGE.



Récapitulatif financier

	Dispo	sition	2015	2016	Total	2015	2016	Total
Volet agricole	B31, B3	32, C21.				95 700 €	44 650 €	140 350 €
Volet milieu	Restauration écologique, continuité, berge, renaturation,	C31, C41, C51.	47 174 €	53 338 €	100 512 €	97 864 €	85 448 €	183 312 €
	Piste	C52, C53.	11 000 €	19 000 €	30 000 €			
	Zone humide	C61, C62, C63.	39 690 €	13 110 €	52 800 €			

Augmont	2015	2016	Total
Avenant	193 564 €	130 098 €	323 662 €



Contact Animateur:

animateur@eau-allier-naussac.fr 04-66-46-48-65 (temporaire) Communauté de Communes Cévenne et Montagne Ardéchoises Mairie - Le village - 07590 Saint Etienne de Lugdares

www.eau-allier-naussac.fr





Eléments de réflexion sur des solutions alternatives

Exemple 1:

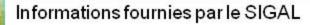
Type : Ouvrage d'art – Génie Civil

Contexte: suppression d'un passage busé pour remplacement par pont à fond libre.

Prix: 18 855 €









Eléments de réflexion sur des solutions alternatives

Exemple 2:

Type: système de franchissement engins/bétail/piétons 8m de long pour 3,5m de large

Contexte: Cours d'eau de 2m de large

Prix: 2 150 € - 3 600 €





Eléments de réflexion sur des solutions alternatives

Exemple 3:

Type: système de franchissement bétail/piétons 8m de long pour 2m de large

Contexte: non fourni

Prix: 1868 € - 5522 €







Eléments de réflexion sur des solutions alternatives

Exemple 4:

Type: passage à gué bétail/engins (équivalent à deux abreuvoirs face à face)

Contexte: non fourni

Prix: 834 € - 1 800 €







Eléments de réflexion sur des solutions alternatives

Exemple	е Туре		Ordre de prix	Les "plus"	Les "moins"
1	Ouvrage d'art-Génie civil	SE SE	~19 000€	N'affecte pas le fond du lit et peu la section d'écoulement	Onéreux "Inadapté/surréaliste" vis-à-vis du contexte
2	Système de franchissement engins/bétail/piétons	1	2150 - 3600 €	Coût similaire à la buse N'affecte pas le fond du lit et peu la section d'écoulement	Surcoût probable lié au contexte
3	Système de franchissement bétail/piétons		1850 -5 500€	Peu onéreux N'affecte pas le fond du lit et peu la section d'écoulement	Ne permet pas le passage d'engins
4	Passage à gué bétail/engins		800 - 1 800 €	Peu onéreux	Rustique. Ne solutionne pas le problème initial.





Eléments de réflexion sur des solutions alternatives

Exemple 2 -> solutions techniquement plus efficaces que la buse pour un coût similaire.

Mais cet aménagement est valable financièrement sur un <u>contexte de</u> <u>berges hautes</u>.

Bien que techniquement adaptable <u>au contexte de berges basses</u> de la piste d'Arzenc, cette adaptation nécessitera notamment la création de «pseudo-berges» pour accueillir l'ouvrage.

Ainsi le coût annoncé comme similaire aux buses est à réévaluer à la hausse.





